

VOLUME 1—*Fin.*

33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 août 1896.—Copie de toute correspondance échangée depuis le 20 juillet dernier entre le département de la marine et des pêcheries, à Ottawa, et ses officiers ou autres personnes concernant les matériaux pour les réparations des navires et steamers sous le contrôle de ce département qui ont l'habitude de faire relâche aux ports de Charlottetown, Georgetown et Pictou, et qui sont employés à la protection des pêcheries du littoral ou au service et à l'entretien des phares. Présentée le 5 octobre 1896.—*Sir Charles Herbert Tupper*. . . . . *Pas imprimée.*